

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2008

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 28 Mars 2008.
 2. Désignation du secrétaire de séance.
 3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
 4. Compte-rendu d'activité de la MARPA.
 5. Délégation du Conseil municipal au Maire.
 6. Compte administratif et compte de gestion 2007.
 7. Compte administratif et compte de gestion du service assainissement 2007.
 8. Affectation des résultats.
 9. Affectation des résultats du Service Assainissement.
 10. Vote des taux d'imposition.
 11. Budget primitif 2008.
 12. Budget primitif 2008 du service assainissement.
 13. Attribution des subventions communales.
 14. Quotient familial et tarif des prestations périscolaires.
 15. Mutualisation des transports périscolaires : Projet de convention
 16. Charte de gestion des transports : Projet de convention
 17. Travaux d'Aménagement du Parking de la rue Pasteur : Avenant n°2 au marché de travaux.
- ♦ Questions Diverses

La séance est ouverte à 19 heures 00

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, M. Sylvain PARASOTE, M. Pierre MARCILLE, Adjoint, M. Alain LEMAIRE, Conseiller municipal délégué, M. Patrick MAEDER, M. Xavier LETOT, M. Serge VASSORT, Mme Geneviève BRIDOUX, Mme Marie-Thérèse SALMON-LEMOINE, M. William FOURNIER, Mme Mauricette MANUELLE, Mlle Cécile SCHINTGEN, Mme Nicole GUERNEVE, M. Olivier SCHINTGEN, Mme Simonne CADIX, conseillers municipaux.

Etaient Absents : Mme Marie-France PIGEON (pouvoir à Mme BRIDOUX).

1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 28 MARS 2008

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 mars 2008 est ADOPTE A L'UNANIMITE

2 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme SERGENT est désignée Secrétaire de séance.

Avant de démarrer la séance, M. QUINTARD, Maire fait une déclaration : « Pour faire suite à l'émotion, suscitée par la délibération du conseil dernier, supprimant la caisse des écoles, je confirme que c'est à la demande du trésorier principal d'Arpajon que nous devons, conformément à l'article 23 de la loi 2001-624 du 17 juillet 2001, prendre une délibération décidant la dissolution de notre caisse des écoles.

Je rappelle que la caisse des écoles ne fonctionnait plus depuis plus de 3 ans que les dernières années de son fonctionnement, c'était uniquement pour payer des frais de transports scolaires, des subventions étaient donc versées pour maintenir artificiellement cette structure.

Dernières cotisations de membres perçues en 1999

Je confirme que le conseil municipal n'a plus versé de subvention depuis 2004, les transports scolaires étant réglés par le budget communal.



Le Maire,

J.C. QUINTARD

En ce qui concerne, la fête des écoles, une subvention est versée régulièrement aux associations tenant lieu de coopérative aux écoles élémentaire et maternelle.

Pour les fournitures des classes et récompenses, c'est également le budget communal qui prend en charge les dépenses.

Le budget « Caisse des écoles » étant un budget annexe communal, le fonctionnement en est aussi compliqué, je veux dire par là pour ceux qui ne l'auraient pas compris que les paiements se font par mandats administratifs.

Les enfants de nos écoles n'ont jamais été défavorisés, toutes les demandes allant dans le sens d'un meilleur accompagnement de leur scolarité (livres, équipements divers, sorties, intervenants externes, séjours, même à l'étrangers si les enseignants le souhaitent...) ont été étudiées avec le meilleur soin.

Le Solde disponible sur le compte de la caisse des écoles représentait des frais de transports scolaires qui ont été payés par le budget général, il était normal de reprendre ces 12 000 euros qui ont été versés au CCAS, ce qui a permis de diminuer la subvention initialement prévue pour le CCAS.

Besoins du CCAS pour équilibrer le budget :	88 000 €uros
Versement du solde de la caisse des Ecoles :	12 358 €uros
Subvention proposée pour le CCAS :	76 000 €uros

le Centre Communal d'actions sociales (C.C.A.S) a vu ses missions évoluer au fil du temps. Alors qu'il y a quelques années il n'aidait que les anciens, l'aide est désormais apportée aux jeunes couples et à leur famille. Par exemple en 2007, sur les 23160 euros versés aux familles en difficulté 37 % concernaient les anciens et le reste 63 % concernaient l'aide aux familles. (cantine, classes transplantées, Noël des enfants de demandeurs d'emploi, secours exceptionnels)

3 COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur QUINTARD rend compte de la réunion en Préfecture du 31 Mars dernier relative à l'assainissement de la commune.

Participaient à la réunion, M. Le Secrétaire Général de la Préfecture, M. Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la forêt et son adjoint, Le Directeur de l'Environnement de la Région Ile de France, quatre représentants du SIARCE (Président, vice-président chargé de l'assainissement, directeur et technicien), un représentant du SATESE, les financeurs : Un représentant du Conseil général, du Conseil régional et une partie du conseil municipal (moi-même Bruno NICOLAS, Thierry MARAIS, Nicole SERGENT, Sylvain PARASOTE, Pierre MARCILLE, Marie-France PIGEON, Alain LEMAIRE, Serge VASSORT, William FOURNIER, Olivier SCHINTGEN)

L'agence de l'eau, qui finance à hauteur de 45 %, absente excusée, avait transmis un courrier dans lequel elle confirmait que la meilleure solution pour Vert Le Grand est la station d'épuration.

Les Services de la préfecture avaient conseillé le raccordement au SIARCE, considérant qu'il serait très difficile de minimiser les rejets dans les marais.

- ♦ La D.D.A. indique qu'il est possible d'optimiser (moyennant surcoût) la qualité des rejets avec un traitement tertiaire.
- ♦ Les financeurs présents confirment l'avis de l'agence de l'eau, qui trouve que la meilleure solution est, un traitement à la source avec la reconstruction d'une station d'épuration performante à Vert Le Grand.
- ♦ Le représentant de la région précise même que sa collectivité ne financera pas le raccordement au SIARCE.
- ♦ Les représentants du SIARCE se sont exprimés sur :
 - Les rejets dans les marais
 - Le surcoût pour Vert Le Grand (en désaccord avec les études de la D.D.A.F)
 - Le non professionnalisme des financeurs

Le Président du SIARCE a rejeté la comparaison faite entre le coût de l'assainissement sur Vert Le Grand et celui de Vert Le Petit, (prix au m³ : 1,2186 euros pour VLG, 2,262 euros pour VLP - estimation décembre 2006).

Plusieurs questions ont été posées par les élus de Vert Le Grand :

- rejets dans la seine par la station du SIARCE ?
- Traitement au plus près de la pollution ?
- Coût de l'assainissement dans les années à Venir ? (investissement et traitement)
- Débit du ru en été
- Pollution venant de l'amont.

Les réponses faites par le SIARCE incitaient à un raccordement au réseau du SIARCE.

Les financeurs maintiennent leur avis favorable à une station d'épuration.

En conclusion, la Préfecture a demandé au service de l'état de faire une ultime étude chiffrée pour que la commune puisse prendre rapidement sa décision, tout en sachant qu'il devra y avoir une bonne qualité des rejets dans le ru et les marais.

M. QUINTARD informe que les différentes commissions créées lors du conseil municipal du 28 mars dernier ont élus leur Vice - Président :

Travaux de Bâtiments, création de locaux : Bruno NICOLAS

Voirie Assainissement : Thierry MARAIS

Développement Durable :

- Urbanisme : Pierre MARCILLE

- Agriculture - commerce artisanat et vie économique : Olivier SCHINTGEN

- Embellissement village - environnement : Marie Thérèse SALMON

Sécurité circulation : Serge VASSORT

Sport - vie associative jumelage : Alain LEMAIRE

Logement : Geneviève BRIDOUX

Communication : William FOURNIER

Scolaire Pétiscolaire : Bruno NICOLAS

Jeunesse : Cécile SCHINTGEN

Culture Patrimoine : Nicole SERGENT.

Les vices Présidents de Commissions indiquent les membres extérieurs qui ont souhaité participer aux travaux de leur commission

M. Bruno NICOLAS - Travaux de Bâtiments et création de locaux : Marcel DEMILLY, André GUITTON

M. Thierry MARAIS - Voirie Assainissement : Luce COUTTE, Alain BUE

M. Pierre MARCILLE - Urbanisme : Gérard VALLENET

M. Olivier SCHINTGEN - Agriculture-commerce artisanat et vie économique : Michel VASSORT, Jean-Pierre SCHINTGEN, Jean-Jacques CAUCHOIX, Éric DAGUIN, Françoise ROBERT

Mme Marie-Thérèse SALMON - Embellissement village-environnement : Henri GUERNEVE, Gérard PICOT, Alain HERCE, Éric DAGUIN, Yannick FARRANT, Michel BERNARD

M. Alain LEMAIRE - Sport-Vie associative jumelage : Cécile CHICOISNE, Gérard VALLENET

M. Serge VASSORT - Sécurité circulation : Henri GUERNEVE

Mme Geneviève BRIDOUX - Logement : Véronique DEMILLY

M. William FOURNIER - Communication : Pierre BOINAY, Christian CLOUET, Alain KERLOC'H

M. Bruno NICOLAS - Scolaire pétiscolaire : Madame BESSE, Madame HAMELIN, Monsieur TEISSONNIERE, parents d'élèves, Brigitte LE CŒUR et Christiane DEBOUZY

Mme Nicole SERGENT - Culture patrimoine : Brigitte LE CŒUR, Christiane DEBOUZY, Christian CLOUET, Christiane BONNET, Jean-Jacques CAUCHOIX, Pierre BOINAY et pour le salon des artisans Régine et Pierre LEVILLAIN.

Mme BRIDOUX indique que le Maire a pris l'arrêté désignant les membres du Conseil d'administration du CCAS :

- membres désignés par le Conseil Municipal : Patrick MAEDER, Geneviève BRIDOUX, Nicole GUERNEVE, Simonne CADIX

- membres désignés par les associations : Marie-France PIGEON : Représentante UDAF, Jean-Paul BODENANT : Représentant des personnes handicapées, Christiane BONNET : Représentante du Secours Catholique, Ginette GAUTHIER : Représentante des personnes âgées

- Mme BRIDOUX indique également que Mmes BAYARD et LE CŒUR ont souhaité participer au CCAS comme membres extérieurs.

Voirie assainissement :

M. MARAIS informe le conseil municipal que la commission s'est réunie le 7 avril dernier, avec les services de la DDE, pour travailler sur le projet d'aménagement de la rue de l'Orme, la commission et la DDE se sont rendues sur place. Une réunion sera organisée avec les riverains dès que le projet aura été modifié par la DDE. Suite à l'inventaire de la voirie réalisé par Serge VASSORT et moi-même, nous avons relevé de nombreux trous et portion de route dégradés. Des devis ont été demandés, dès réception et après étude, nous ferons réaliser les travaux. Ceux-ci pourraient commencer début mai.

Culture patrimoine :

Mme Sergent présente le bilan d'activité de la médiathèque.

- Etat des collections de la Médiathèque : Livres : 6561, Périodiques : 680, CD Audio : 1240, CD Rom : 215, soit un total de 8696 documents.

- Prêts BDE : Livres : 582, Périodiques : 0, CD Audio : 51, CD Rom : 3, soit au total 636 documents

- Etat total des fonds au 31 décembre 2007 : 9332 documents

- 960 personnes inscrites, dont 48 nouvelles inscriptions en 2007.

- Nombre de prêts annuel 10 071 soit environ 120 entrées / sorties par permanence.

- Le projet 2008 concerne l'acquisition de DVD, avant d'engager cette dépense les membres de la commission culture souhaitent avoir plus de renseignements sur le sujet la vocation de la médiathèque n'étant pas de se substituer aux vidéothèques. Il est prévu de se rendre dans d'autres médiathèques exerçant déjà ce prêt. Si la commission est favorable l'ouverture au prêt se fera en janvier 2009.

- Mme SERGENT indique que de nouveaux horaires d'ouverture au public sont envisagés pour la rentrée, un questionnaire sera distribué aux utilisateurs afin de mieux répondre à leurs attentes.

Mme SERGENT indique que le salon des artisans aura lieu les 18 et 19 octobre prochains.

M. MAEDER informe qu'il a repris le dossier de réhabilitation de l'église. L'étude a été réalisée en 2006, M. MAEDER a pris contact avec un architecte du conseil général ainsi qu'avec l'architecte qui avait établi le dossier. Il doit les rencontrer prochainement et présentera à la commission les résultats de ses démarches.

M. MARCILLE informe les membres du conseil municipal que la commission Urbanisme se réunira le 22 avril prochain.

M. LEMAIRE indique que la commission Sport et vie associative est convoquée pour le 17 avril.

M. VASSORT précise que la commission sécurité-circulation se réunira le mardi 15 avril.

Mme BRIDOUX indique que la commission logement se réunira la semaine prochaine.

Embellissement- village - Environnement :

Mme SALMON informe les membres du conseil municipal de l'avancement des travaux de sa commission :

Accueil des membres élus et invités.

Liste des invités suite à leur demande : Eric DAGUIN, Alain HERCE, Henry GUERNEVE, Bernard MICHEL, Gérard PICOT et Yannick FARRANT (services techniques).

Missions de la commission.

- Gestion de l'environnement général du territoire de la commune.
- Animations liées à l'environnement et au développement durable.
- Embellissement du village, fleurissement, cadre de vie, décorations de Noël
- Gestion des bois communaux.

Points abordés et Décisions prises.

- commande d'arbustes persistants pour planter dans les massifs. Les plantations ont été réalisées la semaine dernière.
- commandes des fleurs pour massifs, prévision plantation autour du 20 mai.
- Fleurissement du Monument aux Morts et cimetière prévu pour la Célébration du 8 mai.
- Visite de la commission à la mare du guichet, pour acter le profil du mur, à réaliser.
- Les travaux sont effectués par les services techniques et ont commencé la semaine dernière.
- Différents points abordés.
 - Réengazonnement de la cour de l'école maternelle.
 - Organisation du travail des employés des services.
 - Listing des différents points et lieux à travailler.

Prochaine réunion de la commission le 18/04/2008 à 18h30.

M. FOURNIER informe que la commission Communication se réunira le Mercredi 16 Avril.

Melle SCHINTGEN réunira la commission Jeunesse le 28 Avril.

M. Olivier SCHINTGEN réunira la commission Agriculture- commerce, artisanat et vie économique le lundi 21 avril à 18h30.

M. NICOLAS informe que la commission travaux se réunira le 23 avril prochain. La commission étudiera le dossier des sanitaires de l'école maternelle et le dossier des vestiaires du footBall.

M. NICOLAS rend compte de la réunion du conseil d'école en date du 1^{er} Avril dernier.

- Un nouveau projet d'école va être réalisé. Ce projet d'école devra être opérationnel en septembre 2008.
- La fête des écoles aura lieu le 28 juin prochain.
- Il a été aussi également question de la fermeture du stade nautique de Mennechy. En raison des travaux l'activité piscine est supprimée jusqu'à la réouverture.
- Il a été question des activités sportives liées aux écoles, de la sécurité dans l'école.
- Le conseil d'école indique qu'il a eu un retour positif de la restauration scolaire.

4 COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE LA MARPA

M. MARCILLE informe les membres du conseil municipal de l'avancement du dossier « MARPA »

La sous commission architecture et finances de la MARPA s'est réunie le 03/04/2008.

Participaient à cette réunion, les représentants des communes de Vert Le Petit, Vert Le Grand, de Bien Vivre et Rester au Village et de la Mutualité sociale agricole.

Etaient également invités un représentant de la Société Athènes et les 3 architectes ayant présenté un projet : M. Gilles BORDERIOUX, M. Jacques IMBERT, M. Tommy MARTIN

- Présentation des membres de la commission suite aux Elections Municipales.
- Ordre du jour/Présentation des architectes et choix du candidat.

- Présentation des projets des 3 architectes (TOMMY-MARTIN ET GERING, BORDERIOUX, IMBERT).
- Présentation de leur cabinet d'architecture et leurs moyens humains.
- Approche du projet au niveau concept architectural et concept MARPA.
- Références de chacun sur ce type de projet.
- Montant des honoraires.
- Tour de table des membres de la commission.

Décision prise à l'unanimité des membres de retenir le Cabinet Tommy-Martin et Gering.

▪ Questions diverses.

1/Négociation à reprendre pour l'emprise foncière du terrain de Madame MORIN.

2/Vert Le Petit demande une réunion pour informer son conseil municipal suite aux élections.

3/Réunion commune aux deux CM fixée le 17 mai 2008 à Vert Le Petit.

4/Confirmation de la réunion du 16/06/2008 à Vert Le Grand .

Réunion d'information aux populations sur l'enquête réalisée cet hiver sur le projet MARPA.

M. NICOLAS indique que chaque architecte avait environ ¾ d'heure pour présenter son projet.

5 DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

M. QUINTARD informe les membres du conseil que dans le cadre de sa délégation, il a signé les devis suivants : (crédits inscrits en restes à réaliser)

Matériel informatique école élémentaire : IBS pour un montant de 14 944,02 euros TTC.

Matériel informatique école maternelle : IBS pour un montant de 2 388,41 euros TTC.

Poste informatique CLSH : IBS pour un montant de 1 688,42 euros TTC.

Plateau de coupe, services techniques : CHOUFFOT pour un montant de 4 100 euros TTC.

6 COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2007

M. NICOLAS est élu à L'UNANIMITE pour présenter le compte administratif 2007.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. QUINTARD, Maire, ne participe pas au vote.

M. NICOLAS présente le compte administratif et le compte de gestion

section investissement :

-Dépenses :	530 420,89€
-Recettes :	2 413 522,74€
-Excédent 2007 :	1 883 101,85€
-Excédent antérieur :	186 620,35€
-Excédent cumulé :	2 069 722,20€

section de fonctionnement :

-Dépenses :	2 943 622,67€
-Recettes :	3 807 008,51€
-Excédent de fonctionnement :	863 385,84€
-Excédent antérieur :	388 934,44€
-Excédent cumulé :	1 252 320,28€

Le Compte de gestion présente des résultats identiques.

Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

7 COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2007

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. QUINTARD, Maire ne participe pas au vote.

M. NICOLAS présente aux membres du conseil municipal le compte administratif et le compte de gestion du service Assainissement :

section investissement :

-Dépenses :	82 634.09 €
-Recettes :	85 078.83 €
-Excédent 2007 :	2 444.74 €
-Excédent Antérieur :	638 877.54 €
-Excédent cumulé :	641 322.28 €

section exploitation :

-Dépenses :	63.403,78 €
-Recettes :	61.123,85 €
-Déficit d'exploitation :	2.279,93 €
-Excédent antérieur :	17 592,56 €
- Excédent cumulé :	15.312,63 €

Le Compte de gestion présentant les mêmes chiffres, le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

8 AFFECTATION DES RESULTATS

Vu l'excédent de fonctionnement : 1 252 320.28 euros.

Vu le besoin de financement constaté en Investissement (excédent d'investissement - Solde des restes à réaliser) 2 069 722.20 - 3 138 601.50 = 1 068 879.30 euros.

M. QUINTARD propose d'affecter en investissement pour couvrir le besoin de financement : 1 068 879.30 euros, le solde soit 183 440.98 euros est reporté à nouveau.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9 AFFECTATION DES RESULTATS DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Vu l'excédent de la section exploitation : 15 615.16 €uros.

Vu l'excédent de financement constaté en Investissement (excédent d'investissement - Solde des restes à réaliser) 641 322.28 - 622 446.62= 18 875.66 €uros.

M. Quintard propose de reporter à nouveau le solde soit 15 615.16 €uros.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

M. QUINTARD propose au Conseil municipal les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 6,12 %

Foncier Bâti : 9,14 %

Foncier non Bâti : 32,62 %

Ces taux d'imposition sont adoptés à l'unanimité.

11 BUDGET PRIMITIF 2008

M. QUINTARD présente au Conseil municipal le budget primitif 2008 :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3.727 084.98 €uros

Recettes : 3.727 084.98 €uros.

Section d'investissement :

Dépenses : 3 962 071.10 €uros

Recettes : 3 962 071.10 €uros

Le budget est adopté à l'unanimité.

12 BUDGET PRIMITIF 2008 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

M. QUINTARD présente au conseil municipal le budget primitif du service Assainissement :

Section d'exploitation :

Dépenses : 68 251.27 €uros

Recettes : 68 251.27 €uros

Section d'Investissement :

Dépenses : 704 573.55 €uros

Recettes : 704 573.55 €uros

Ce budget est adopté à l'unanimité.

13 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES

M. NICOLAS présente au conseil municipal les propositions de subventions communales aux différentes associations, Il précise qu'un groupe de quatre élus ont étudiés le dossier , Mme MANUELLE, Mme PIGEON, M. LEMAIRE et lui même, et l'ont ensuite présenté à la commission des finances :

Associations sportives

Badminton Club de Vert le Grand	310.00 €	Tennis de table Grandvertois	1 700.00 €
USVG Football	24 500.00 €	Judo Club	15 000.00 €
Vert le Grand Cyclotourisme	100.00 €	Gymnastique Volontaire	1 500.00 €
Tennis Club Grand Vertois	11 000.00 €	Danse GR	17 000.00 €
VERT LE GRAND Pétanque	1 000.00 €	Total	72 110.00 €

Associations non sportives

Foyer Rural	28 000.00 €	OCCE maternelle	1 000.00 €
Club des Anciens	9 700.00 €	OCCE élémentaire	2 600.00 €
Comité des Fêtes (+tickets de manèges)	10 000.00 €	Académie Sportive C Boissée	1 600.00 €
Sapeurs Pompiers	2 600.00 €	Association Médiathèque	700.00 €
Amicale des Anciens Combattants	1 550.00 €	Amicale de la commission culture	100.00 €
APVG	2 600.00 €	BVRV	500.00 €
Comité Wingham	2 000.00 €	Amicale Vert le grand autrefois	500.00 €
Comité Idanha	2 000.00 €	AGSCB	100.00 €
Passeport pour les associations	3 000.00 €	Total	68 550.00 €

Associations externes

Prévention routière	80.00 €	Centre Information Jeunesse Essonne	80.00 €
Dépistage dentaire	94.50 €	La Chalouette (Autisme)	550.00 €
Secours populaire	80.00 €	Ligue contre le cancer	80.00 €
Amicale des secrétaires du dépt	80.00 €	Restaurants du cœur	80.00 €

SOS mucoviscidose	80.00 €	Protection civile de l'essonne	80.00 €
Comité familial scolaire (école privée de St Vrain)	230.00 €	ADIL	115.00 €
Université du temps libre	80.00 €	CLIC (coordination Gérontologique de la Vallée de l'essonne)	573.30 €
Vie Libre (anti alcoolisme)	80.00 €	APAK	450.00 €
AFM téléthon	400.00 €	Total	3 212.80 €

Soit un montant total de subventions de 143 872,80 €uros.

Après discussion, les propositions de subventions sont acceptées à l'unanimité.

14 QUOTIENT FAMILIAL ET TARIFS DES PRESTATIONS PERISCOLAIRES

Monsieur NICOLAS présente au conseil municipal, les propositions de tarifs pour les services périscolaires :
Ce quotient et ces tarifs seront applicables du 1^{er} Mai au 31 Décembre 2008.

Centre de Loisirs, Cantine, Garderie et Etude surveillée					
Tranches du QF en €	CLSH		Cantine	Garderie	Etude surveillée
	½ journée	journée	/repas	/heure	/séance
Inférieur à 437	2,19	3,31	1,28	1,17	0,80
De 437 à 571	3,31	5,49	1,66	1,33	0,96
De 571 à 778	4,90	8,21	2,02	1,50	1,12
De 778 à 1056	7,10	11,47	2,35	1,66	1,28
De 1 056 à 1 627	9,69	15,84	2,67	2,02	1,44
Supérieur à 1 627	10,74	18,62	2,99	2,35	1,60

Centre Charlie Chaplin							
Tranches du QF en €	Pourcentage Prix d'achat	Centre de loisirs				Halte Garderie	
		Primaire		Maternelle		½ journée	journée
		½ journée	journée	½ journée	journée		
Inférieur à 437		1,86	3,58	2,72	4,75	2,56	5,92
De 437 à 571		3,09	5,49	4,59	7,95	4,31	9,77
De 571 à 778		4,37	7,90	6,40	11,10	6,02	13,71
De 778 à 1056		6,30	11,25	9,18	15,84	8,59	19,64
De 1 056 à 1 627		8,75	15,73	12,86	22,24	12,06	27,46
Supérieur à 1 627		10,02	18,03	14,67	25,38	13,71	31,42

Ce quotient et ces tarifs sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

15 MUTUALISATION DES TRANSPORTS PERISCOLAIRES : PROJET DE CONVENTION

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE A L'UNANIMITE le projet de convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour la mise en place et l'organisation de la mutualisation des transports périscolaires,

AUTORISE le Maire à signer cette convention,

CHARGE la Communauté de Communes du Val d'Essonne d'œuvrer pour la mise en place et l'organisation du groupement de commandes,

DESIGNE Monsieur MARAIS Thierry comme membre titulaire de la Commission d'appel d'offres du groupement,

DESIGNE Monsieur MAEDER Patrick comme membre suppléant de la Commission d'appel d'offres du groupement.

16 CHARTE DE GESTION DES TRANSPORTS : CONVENTION

Le Conseil Municipal,

VU le projet de charte présenté,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE A L'UNANIMITE le projet de Charte de gestion des transports pour les lignes régulières mais aussi les circuits scolaires spéciaux,
AUTORISE le maire à signer cette convention.

17 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARKING DE LA RUE PASTEUR : AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX

M. MARAIS présente aux membres du conseil municipal l'avenant n°2 au marché de travaux d'aménagement du parking de la rue Pasteur.

OBJET DE L'AVENANT

L'avenant proposé a pour objet de fixer les conditions administratives, techniques et financières liées aux modifications apportées au marché pour mener à terme la réalisation des ouvrages. Il augmente la masse initiale des travaux et incorpore au marché de nouveaux prix unitaires et 2 nouveaux détails estimatifs.

Ces modifications sont consécutives à :

- l'exécution d'un constat d'huissier,
- la fourniture et plantation d'arbustes variés différents du marché
- la création d'un exutoire des eaux pluviales des toits du riverain,
- la reprise de gargouille,
- la fourniture et mise en œuvre de terre végétale,
- la présence de tourbe sur le terrain entraînant une modification du type de la structure de chaussée à mettre en œuvre et de son imperméabilisation par du géotextile,
- la mise en place d'un film protecteur du mur riverain,
- la mise en œuvre de languettes plastiques et pavage au lieu de sciage de béton,
- la création d'une rampe d'accès au local technique par le parking,
- la fourniture et pose de caniveau.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant numéro 2 pour l'aménagement du parking de la rue Pasteur pour un montant de 10 599.98 € HT pour l'entreprise PROBINORD.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur QUINTARD rappelle aux membres du Conseil municipal, le courrier signé par plusieurs assistantes maternelles demandant une réunion. En raison du calendrier chargé, cette réunion ne pourra avoir lieu avant les vacances scolaires. Elle aura lieu le lundi 5 mai à 19 heures en mairie. Toutes les assistantes seront conviées.

Monsieur QUINTARD rappelle que les élections du bureau de la CCVE ont lieu le mardi 15 avril à 19 heures 30 salle Georges Brassens à Itteville.

Monsieur FOURNIER demande si le Président du comité des fêtes a indiqué quand il réunirait le conseil d'administration pour l'élection du nouveau bureau.

Monsieur QUINTARD indique que les statuts du Comité des Fêtes prévoient que le Président convoque une Assemblée Générale dans le mois suivant le renouvellement du conseil municipal. Ce délai étant dépassé, un courrier recommandé adressé, à Monsieur BARRAUD, Président du Comité des Fêtes a été signé aujourd'hui.

Mademoiselle SCHINTGEN, qui était absente aux deux derniers conseils précise que compte tenu de sa profession (elle travaille 1 semaine sur 2, 24 heures sur 24) Quand la réunion a lieu cette semaine la, il lui est impossible d'assister au conseil. Elle tient à apporter ces précisions pour mettre fin aux rumeurs suite à ses absences.

Monsieur PARASOTE indique que la distribution des sacs de déchets a commencé et que beaucoup ne les ont pas eu. L'administration se renseignera sur l'avancement de la distribution.

Monsieur NICOLAS indique que la société ORANGE a réceptionné les travaux de l'antenne de téléphone mobile le 3 avril dernier. Le réseau orange ne devrait pas tarder à mieux fonctionner

La séance est levée à 20h20